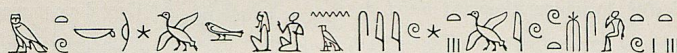


NOTE ANNEXE SUR L'OPTATIF, ETC.

131



«Ceux des dieux philopators qui l'ont fait être, et ceux des dieux évergètes qui ont fait être ceux qui l'ont fait être, et ceux des dieux frères qui ont fait être ceux qui les ont fait être» (Rosette. Philée a ici au lieu de).



«Toi lune, chef des étoiles, qui les a enfantées» (Papyrus gnostique de Leide, XVI, 25).



«(Dieu fais) les morts se réveiller pour moi» (*ibid.*, XXI, 12).

2° A propos du participe en **er** (§ 310).



TON BION TΩN ANΘΡΩΠΩΝ ΕΙΛΑΝΟΡΘΩΣΑΝΤΟΣ.

NOTE ANNEXE SUR L'OPTATIF

A PROPOS DES DÉCRETS DE ROSETTE, DE PHILÉE ET DE CANOPE,

PAR

EUGÈNE REVILLOUT.

Je me souviens que mon ami ERMAN me disait autrefois à propos de mon Setna : «Comment se fait-il que vous ayez en démotique l'optatif en ou qui n'existait déjà plus dans le nouvel égyptien immédiatement antérieur?» C'est-là un petit problème sur lequel il me faut revenir.

Pour cela, d'ailleurs, je me référerai à un de mes très anciens travaux philologiques : mon étude sur les temps de relation en copte, étude publiée en 1873 dans les «Mélanges d'archéologie égyptienne», revue qu'avait fondée officiellement mon maître DE ROUGÉ avec le concours de PIERRET, de MASPERO et de moi. Là, je montrais : 1° que le temps en **ra** ou **rapr**, qu'on avait pris jusque-là pour un futur, n'était en thébain qu'un temps de relation, toujours régi par un verbe précédant et qu'on devait traduire par le même temps que celui-ci; 2° qu'il en était de même en thébain pour le temps en **rra** ();

17*

